



# **BULLY - LE LIEN COMMUNAL**



**N° 117 - MARS 2007**

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)

Site officiel : [www.bully.fr](http://www.bully.fr)

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **Elections 2007 - Dates des scrutins**

**Elections Présidentielles**      Dimanche **22 avril** 2007 (1<sup>er</sup> Tour), Dimanche **6 mai** 2007 (2<sup>ème</sup> Tour)

**Elections Législatives**      Dimanche **10 juin** 2007 (1<sup>er</sup> Tour), Dimanche **17 juin** 2007 (2<sup>ème</sup> Tour)

### **Vote par procuration – Modalités :**

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote dont il dépend, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix (le mandataire) inscrit dans la même commune que son mandant et jouissant de ses droits électoraux, auquel il donne mandat de voter en son lieu et place.

Les personnes votant par procuration doivent attester sur l'honneur qu'en raison :

d'obligations professionnelles ou de formation, de handicap, de santé, d'assistance portée à une personne malade ou infirme, de vacances ou de résidence dans une commune différente de celle où elles sont inscrites sur une liste électorale, ou encore les personnes en détention provisoire et détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale,

elles ne peuvent être présentes dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

Pour les personnes votant à Bully, la **procuracion peut être établie** à tout moment, **auprès des services de la Gendarmerie de L'Arbesle** (avenue André Lassagne, Tél. 04.74.01.22.22), ou auprès de la Gendarmerie dont dépend votre lieu de résidence temporaire.

Le mandant doit justifier de son identité (présentation d'une pièce d'identité obligatoire).

La validité de la procuracion est limitée en principe à un seul scrutin, mais peut toutefois, à la demande du mandant, être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

Pour toute information complémentaire ou cas particulier, s'adresser en Mairie de Bully ou auprès de la Gendarmerie de L'Arbresle.

**Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le **Lundi 26 Mars 2007** à 20h.**

**Secrétariat de Mairie** : Il sera fermé le samedi 31 mars.

**Carte Nationale d'Identité, Passeport ... : Attention, les examens arrivent... et les vacances aussi.**

**Soyez prévoyants et n'attendez pas le dernier moment pour une première demande ou un renouvellement.**

**Délai d'obtention :**                    **entre 1 et 4 mois** suivant les périodes

**Carte Nationale d'Identité :**      **validité : 10 ans,            gratuit**

**Passeport :**                            **validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs,**  
**coût :            timbre fiscal de 60 Euros pour les adultes et 30 Euros pour les mineurs**

Pour établir ces dossiers, s'adresser en Mairie, de **préférence les jours de semaine** plutôt que le samedi matin, **selon vos disponibilités bien sûr**. Vous éviterez ainsi une attente pas toujours agréable et une impossibilité de constituer le dossier dans les temps impartis.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Association Régionale des Volontaires du Sang (ARVS)

Prochaines collectes de sang : Jeudi 05 et Vendredi 06 Avril 2007 - Salle Claude Terrasse à L'Arbresle.

### Tondeuses et autres engins à moteur réapparaissent avec le printemps.

Par souci de **bon voisinage**, respectons les **horaires d'utilisation fixés par arrêté préfectoral**, à savoir :

- **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

### Déchets, végétaux et de toutes natures

Il est rappelé, **qu'en aucun cas**, les **déchets** de végétaux (tonte d'herbe, taille de haies, etc...) ne doivent être **déversés** dans les **fossés ou autres lieux communaux**, ni même brûlés sur votre propriété par respect et civisme envers vos voisins, sous peine de poursuites. Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers, hormis les agriculteurs.

Pour se débarrasser de ces détritiques, **un seul endroit** à votre disposition : la **Déchetterie à Fleurieux/l'Arbresle**, Route de Lyon, **Téléphone** : 04.74.01.35.63. **Ouverture** :

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars** : les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
le samedi, de 9 h à 17 h

Se munir d'un justificatif de domicile.

## LES ASSOCIATIONS

**BIBLIOTHEQUE** : Elle sera fermée les 2, 7, 9, 11, 30 avril et 7 mai.

### Amicale des CLASSES EN 7 :

La Fête des Classes aura lieu cette année le Dimanche 29 Avril. Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par 7 qui désirent participer à cette manifestation et qui n'auraient pas encore été contactées peuvent se faire connaître auprès d'Evelyne GOUTTENOIRE au 04.74.01.09.28

Prochaine réunion de préparation de la Fête des Classes : mardi 10 avril à 20h30 au Centre Culturel.

### SOU DES ECOLES :

La traditionnelle brocante vide-grenier du Sou des Ecoles aura lieu le Dimanche 13 mai, rue des Romains et rue du Pré de la Cour. Pour toute information, que vous soyez exposant ou acheteur, vous pouvez contacter dès à présent : Emilie ROCHET au 04.74.26.70.96, Florence MARTIN au 04.74.01.16.91, ou par mail : [soudesecolesbully@yahoo.fr](mailto:soudesecolesbully@yahoo.fr)

## DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

### Samedi 24 MARS

19h30 – Salle d'Animation du Repiel

### Société de Chasse

contact pour réservation au 04.74.01.02.70 ou 04.74.01.50.05 ou 04.74.26.86.20

### REPAS DANSANT

### Samedi 31 MARS

19h30 – Salle d'Animation du Repiel

### Ecole Saint-Vincent

SOIREE SPECTACLE  
contact pour réservation au 06.84.15.71.69

### SAMEDI 7 au LUNDI 9 AVRIL

centre village

### VOGUE DE PAQUES

### SAMEDI 14 AVRIL

A partir de 14h30 – salle d'Animation du Repiel (Inscriptions sur place)

### Club Bon Accueil

### CONCOURS DE BELOTE COINCHEE

### DIMANCHE 15 AVRIL

A partir de 12h – salle d'Animation du Repiel (transport assuré pour les personnes sans moyen de locomotion, sur simple demande auprès du Président, Mr ETIEN, au 04.74.26.86.15)

### Club Bon Accueil

### REPAS

contact pour réservation au 04.74.26.86.15

### DIMANCHE 22 AVRIL

Bureaux de vote dans les locaux du Restaurant Scolaire, rue des Romains

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES (1<sup>er</sup> Tour)

### DIMANCHE 29 AVRIL

Contact au 04.74.01.09.28

### Classes en 7

### FETE DES CLASSES